

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

LITTÉRATURE.

LE SULTAN JUSTE.

(Suite.)

Ce santon était un homme d'une cinquantaine d'années. Le soleil de l'Égypte avait depuis longtemps hâlé et parcheminé sa peau. Son visage était d'une maigreur ascétique. Un large turban, comme ceux que portaient les Osmanlis, couvrait sa tête, et une barbe longue et grisonnante descendait en pointe sur sa poitrine. Tout son corps n'avait pour vêtement qu'une grande pièce d'étoffe de laine qui affectait la forme d'une tunique, serrée à la taille par une corde et laissant à nu les bras et une portion du torse. Sous ce costume, Mohammed n'était pas beau à voir, mais son œil annonçait le fanatisme et la résolution.

A peine maître du pays, Desaix avait organisé toute une administration, et surtout des cadis pour rendre la justice au nom de la France. Afin de donner à ses actes ce prestige qui séduit toujours les imaginations orientales, il avait résolu de les investir solennellement en leur donnant des cafetans d'honneur; il avait fixé un jour pour cette cérémonie et assigné le rendez-vous auprès de sa tente, au milieu de ses soldats toujours victorieux.

Il voulait profiter de cette solennité pour punir Mohammed, accusé de rébellion.

Les indigènes se rendirent en foule à la fête à laquelle les conviait le général français. Arabes, Coptes, Turcs, Juifs, Levantins, étaient confondus pêle-mêle, et nos soldats, seuls au milieu de cette cohue, montraient encore quelque ordre et quelque régularité.

Entouré d'un brillant état-major, Desaix parut, et la cérémonie commença. Les nouveaux fonctionnaires avaient été choisis avec soin sur des indications fournies par les indigènes eux-mêmes, et tous promirent, sur le Coran, zèle dévoué et désintéressé.

Quand chacun eut reçu sur ses épaules le cafetan d'honneur, Desaix, s'adressant, par interprète, aux nouveaux juges qu'il avait créés :

—Quelle peine, leur dit-il, a mérité celui qui n'ose déclarer la guerre, et qui la fait en poussant les autres à la rébellion?

Cette question pouvait tellement devenir

de circonstance à tout instant, que chacun regarda son voisin avec effroi.

Un veillard vénéré de tous, et qui occupait la première place parmi les juges nouveaux, se chargea de la réponse.

—Seigneur, dit-il, de semblables fautes ne sauraient être jugées par nous et ne peuvent regarder que toi. Nous te promettons de veiller à ce que nul ne fasse impunément tort à autrui dans sa personne ou dans son bien. Quand à faire autre chose, nous ne pouvons. Si, à notre connaissance, quelque projet se forme contre toi, compte aussi sur nous pour t'avertir.

—Ce que je vous demande, reprit Desaix, n'est pas un jugement, mais un avis. Pourquoi hésitez-vous à répondre?

Mais malgré cette invitation, personne n'osait sortir des bornes prudentes qu'avait tracées le veillard.

Desaix vit bientôt qu'il n'obtiendrait rien s'il ne changeait de tactique. Il était nécessaire qu'il réussit à tout prix.

Sur un signe du général, un officier de son état-major s'était levé. Suivi de quelques soldats, il fit le tour de la tente, et alla ouvrir la porte de son tombeau au santon, qui sortit tremblant et blême, car il croyait son heure dernière arrivée. Les indigènes s'écartèrent avec respect sur son passage, et le général put juger par ses yeux de la vénération qui s'attachait à sa réputation de sainteté.

Quand ce personnage fut arrivé devant les coussins sur lesquels il reposait à l'orientale :

—Écoute, lui dit Desaix, et réponds sans crainte. Quel mal t'ai-je fait?

—Aucun, répondit le santon.

—Quel mal ai-je fait à tes compatriotes?

—Aucun.

—Ai-je pris vos biens?

—Non.

—Ai-je opprimé votre religion, gêné votre culte, pillé vos mesquées, maltraité vos prêtres?

—Non.

—Et bien, pendant que j'agissais ainsi avec la mansuétude qui convient à la force, voici ce que tu as fait.

Et Desaix raconta rapidement toutes les manœuvres du santon, et ses relations avec les ennemis de la France et de l'Égypte.

Le santon écouta ce long acte d'accusation sans baisser la paupière, et, quand l'interprète eut cessé de parler, se contenta de répondre :

—C'est vrai.

La foule, autour de la tente, paraissait plongée dans la consternation.

—Écoute encore, reprit Desaix. Tout acte semblable aux tiens demande répression. Quel châtement as-tu mérité?

—Dieu est grand, répondit le santon. Je suis en ton pouvoir : fais de mon corps ce que tu voudras.

—En ordonnant de te mettre à mort, je serais juste à ta façon. Je sais que tu ne crains pas la mort. Elle n'est qu'un jeu pour les hommes comme toi. Tu ne crains même pas les supplices, et je ne saurais pas t'en infliger que tu n'aurais point mérités. Car, écoute bien et reconnais dans ce que je vais faire la justice des Français. Dès ce moment tu es libre, entends-tu? libre comme tu l'étais avant d'être fait prisonnier au désert. Tu peux agir à ta guise, tu peux choisir à ton aise la loi sous laquelle tu désires vivre. Mais ne sois pas en même temps et sous la tente de Mourad-Bey et dans mon camp. Tout ce que tu as fait jusqu'à ce jour est oublié. Mais, désormais, j'ai l'œil sur toi. Va et médite sur ma justice.

Le santon ne se fit pas répéter deux fois ces paroles. Quoiqu'il affectait une grande indifférence, il n'en avait pas moins une peur horrible d'être condamné à quelqu'un de ces supplices raffinés si communs en Orient.

Il profita de la liberté qui lui était donnée pour sortir sur-le-champ du camp français. Il se retira dans un de ces villages ruinés qui abondent sur le Nil, et où vivent de pauvres familles arabes. Il médita si bien les paroles de Desaix, qu'il ne parla jamais de lui qu'en l'appelant le *Sultan juste*, et cette qualification devint bientôt populaire.

DUPONT.

(Fin.)

LE BOURRU.

QUÉBEC 6 OCTOBRE, 1859.

C'en est fait tout Québec doit y passer, Louis Michel, bientôt va s'accuser lui-même, il est dans des transes aussi cru-

elles que celles où était le malheureux Harpagon pour sa cassette volée, ne sachant qui l'avait prise, il accusait tout le monde et finit par s'accuser lui-même.

Tous bien comptés, les rédacteurs du *Bourru* sont déjà au nombre de vingt, encore quelque numéros de *L'Observateur* et Michel en sera. . . Comme c'est drôle.

Nous avons déjà dit pourquoi nous ne voulions pas donner les noms de ceux qui rédigent le *Bourru*, il serait inutile de répéter tout cela. Nous avons aussi offert à "UN AVOCAT" de publier nos noms en toutes lettres s'il voulait en faire autant, et ce *généreux* correspondant de *L'Observateur*, assez fanfaron dans sa première correspondance a refusé.

"Un avocat," dans sa première correspondance sur *L'Observateur*, débutait par complimenter Louis Michel de ne pas attaquer les gens sous le voile de l'anonyme, disant mille sottises à ceux qui se cachent, et prenant le soin de se cacher lui-même. Cependant, il déclare qu'il ne craindra nullement de se nommer s'il le faut, nous l'avons défié de le faire, et il refuse tout en répétant ses injures, mais son silence n'en vaut rien, nous savons ce qu'il est, et quoiqu'il se dise gentilhomme, nous savons aussi que s'il se croit tel, il est à peu près le seul de son opinion.

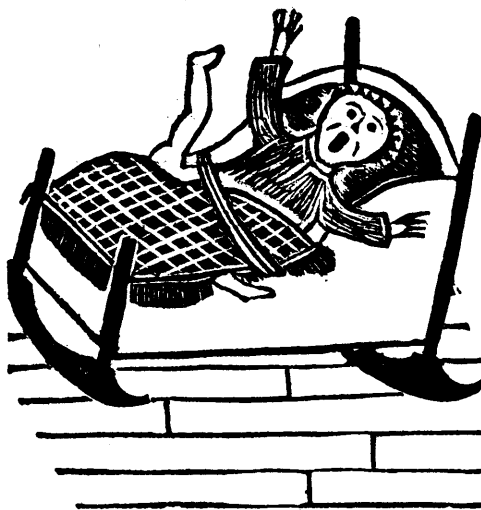
Ces deux correspondances nous dénotent qu'il est aussi poltron qu'il est peu gentilhomme et cela nous suffit.

Pourquoi n'avoir pas accepté notre défi, *Messieurs de L'Observateur*, vous n'eussiez pas été à la peine de montrer votre dépit, et d'insulter lâchement de jeunes gentils hommes qui se moquent de vos fariboles et ne releveront jamais les insultes des soudoyés de la société biblique.

L'infime caricature du dernier numéro de *L'Observateur* nous représente fidèlement "Un Avocat" trébuchant dans la côte d'Abraham. Tout en voulant calomnier les autres, *L'Observateur* et ses affiliés, prennent soin de se représenter parfaitement, c'est pourquoi nous rions de les voir si habiles et si peu rusés.

Nous conseillons, à Michel et à ses satellites de ne plus insulter comme ça, à tort et à travers, tous ceux qu'il redoute, et surtout d'en rester là, autrement il lui faudra bientôt un *directory*, ce qui, serait plus comode et plus drôle.

Il n'est pas vrai que le maire de Québec doit faire paître sa vache dans le *Rond de chaînes*, mais bien, par charité, tous les *veaux de L'Observateur*, et il est défendu à la police, sous peine de perdre une palette, de leur toucher, vu l'extrême maigreur de ces *pauvres créatures*.



Louis-Michel fut cruel et coûta à sa mère bien des veilles et des inquiétudes.

BIOGRAPHIE

DE

Louis Michel Darveau, Ecuyer, N. P.,
Renternant toutes les actions remarquables du *Petit Citoyen Démocrate* jusqu'à ce jour.

Arma virumque cano

I.

C'était le 29 septembre 1833, jour de dimanche; une pluie battante poussée par un vent du nord-est glaçait tous ceux que ni la grêle, ni la foudre ne peuvent retenir sous les toits. Six heures du soir venaient de sonner à toutes les églises de la ville de Québec, et l'obscurité était telle que celui qui s'aventurerait, sans faul, dans les rues mêmes les plus fréquentées, était exposé à se rompre le cou à chaque pas. J'aurais bien voulu demeurer chez-moi, auprès de mon feu, car le sifflement du vent suffisait pour me glacer et le cliquetis de l'ouragan dans mon chassis m'en disait plus que tous les raisonnements du monde. Cependant un ami souffrant que j'ai dû perdre quelques jours après, m'appelait pour passer la nuit auprès de son lit, et je dus mettre de côté toutes mes répugnances, m'envelopper d'un grand paletôt et me diriger, à tâton, vers la demeure de celui qui réclamait ainsi ma présence. Il y avait déjà un quart d'heure que j'allais heurter contre toutes les dalles et qu'à la patience commençait déjà à me quitter, lorsque, dans la rue St. Olivier, en face de la maison occupée alors par M. F. Vézina, boulanger, j'aperçois une lumière

bienfaisante qui m'aide à éviter un mauvais pas. Un homme d'une haute stature sortait de la maison de M. Jos. Darveau, menuisier, et montait dans une voiture. Je reconnus que c'était le feu Dr. Jean Blanchet et, comme je passais près de lui, il murmurait ces mots: "Si j'en juge par le temps et par la forme de l'enfant, ça fera un petit monstre!" Aussitôt la voiture partit et je retombai dans une obscurité pire que la première.

Pendant que je continuais à risquer de me briser les os, je me faisais les réflexions suivantes: "Encore un nouvel être raisonnable, si toutefois il a de la raison; car combien n'en ont pas du tout! C'est aujourd'hui la St. Michel: beau jour pour venir au monde! Le prédicateur nous a montré, aujourd'hui à la cathédrale, St. Michel combattant contre satan et ses légions rebelles dont il culbute les escadrons; qui sait si le nouveau-né combattra pour le chef des bons anges ou pour le scélérat Lucifer? Car, en cette vie, il faut nécessairement combattre pour Dieu ou pour le diable!... Vraiment, on dirait que la nature est déchaînée contre lui, voilà une boursaque..." Comme je disais ces mots, je vais heurter contre une cuve qu'on avait mise sous la dalle exprès pour faire pester les passants; je tombe et vais rouler au milieu de la rue. Je vous assure, lecteur, que ce n'est pas la meilleure position pour faire des réflexions philosophiques.

II.

Le lendemain 30, vers quatre heures de l'après-midi, deux voitures stationnaient à la porte de la même maison et, dans celle de devant prenaient place M. Grégoire Darveau, imprimeur avec une matrone portant dans ses bras un enfant; dans la seconde, M. John Simpson, marchand de bois, avec sa tendre moitié Marie Olympe Darveau. Ils se rendirent à la cathédrale de Québec et, une demi-heure après, on pouvait lire dans le registre des baptêmes, ce qui suit:

Ce trentième jour de septembre de l'année mil huit cent trente-trois, né d'hier, Louis Michel, fils de Grégoire Darveau, imprimeur, et de Marie Simpson, a été baptisé par nous, prêtre, curé de cette paroisse. Parrain, John Simpson et maraine Marie Olympe Darveau qui n'a su signer.

(Signé) Chs. F. BAILLARGEON,
PTE.

(Signé) } GRÉGOIRE DARVEAU,
 } JOHN SIMPSON.

Et les mêmes voitures revinrent au son des cloches qui annonçaient cette nouvelle

aux éléments encore bouleversés par la tourmente de la veille, de sorte que l'air n'apportait à l'oreille qu'un son de métal fêlé! Le parrain et la marraine allèrent reporter l'enfant à sa mère; c'est-à-dire dans la partie-est de la maison de M. Jos. Darveau, dans une chambre en arrière, sur la cour.

Puis tout se passa dans l'ordre, et aucun incident ne vint troubler la petite fête qui s'ensuivit.

III.

Je ne dirai rien des premières années du petit Louis-Michel, si non qu'il fut très cruel et qu'il coûta à sa mère bien des veilles et des inquiétudes. Jusqu'à l'âge de dix ans, il fut toujours entre la vie et la mort, et ses petits intervalles de santé étaient employés à visiter sa grand-mère, madame Simpson, qui vendait des *pains d'épices* le long du parc, au Palais, et qui portait toujours avec elle une petite bouteille d'*eau bénite*, m'assure-t-on! Il allait aussi quelquefois à Pécole de M. McLaughlin, qui lui administra des corrections tant et plus, à cause de son caractère d'insubordination. A la fin, M. McLaughlin, à bout de patience, lui cassa une règle sur le dos: on prétend que c'est là la cause pour laquelle il est fait comme une douve, et qu'il est obligé de se charger le dos d'ouate pour se donner une mine un tant soit respectable! Pour moi, je déclare que je n'en crois rien. Mon opinion, à moi, c'est qu'il est venu au monde avec cette difformité qui n'a fait que devenir plus évidente à mesure que l'enfant grandissait, et je m'appuie sur les paroles du feu Dr. Blanchet, pour émettre cette opinion.

(A Continuer.)

Comment se porte l'ami Dors, veau?

Pas trop bien, et fort en colère contre son ami William qui n'a pas voulu lui prêter quelq'argent.

N'est-ce pas mal de la part de William aussi, est-ce qu'entre ami l'on ne se doit pas ces petits services-là? Si William lui eut prêté quelques louis seulement, pour la restauration de son journal, ou de ses journaux, car il en a plusieurs, nul doute que Michel n'eut hypothéqué son *habil neuf*.

On dit que M. Jobin a une collection de bûches assez curieuses, elles ont l'avantage de faire croire aux visiteurs qu'ils voient le portrait des écrivains de l'*Observateur*, il y en a une surtout, et c'est la plus grosse, qui ressemble fort à Louis Michel.

Michel se plaint que Monsieur Rousseau et Gauvreau insultent les passants, cela est faux! Ces Messieurs ont quelques fois rencontré une certaine pochette qu'ils ont, du bout de leur pied, jetté dans la rue, parce qu'elle était nuisible et de mauvaise odeur, voilà tout. Parce que ces Messieurs rencontrant une fois un insulteur public lui ont tiré l'oreille il ne faut pas pour cela dire qu'ils insultent les passants d'auant plus que par ce mot *passants* on comprend ordinairement des êtres intelligents, des hommes enfin.

D'ailleurs, ces hommes sont trop respectables pour être comparés aux écrivains de l'*Observateur*, et nous nous contentons de dire à ces derniers qu'un homme qui leur rit au nez n'en est pas moins pour cela un homme respectable.

CORRESPONDANCES.

UN GENTILHOMME ROUGE!

Messieurs les *Bourrus*,

Vous devez être surpris en voyant le titre de ma correspondance, et vous allez croire que je reviens d'un voyage dans la lune, ou tout au moins que je n'ai aucune idée de la valeur des expressions. En effet, ne direz-vous, joindre ensemble les deux mots *gentilhomme* et *rouge*, c'est faire un non-sens, comme celui qui dirait une *bête raisonnable*, un *âne vigilant*, un *démocrate bien élevé*, toutes expressions qui ne sont pas françaises, par cela seul qu'elles n'ont aucun sens. Car, ne l'oublions jamais, la langue française est éminemment rationnelle, et tout ce qui pêche contre la raison est contraire au génie de cette langue! Malheureusement, l'anglais n'a pas le même avantage! Mais laissons là nos réflexions sur le langage, et venons-en à notre sujet.

Si je fais un quiproquo dans mon titre, je le fais avec intention: je veux, en rapprochant deux mots, donner une juste idée de leur rapport ou de leur répulsion. Ainsi, si je les mets en présence et dans des conditions à se rapprocher le plus possible, et que cependant ils restent encore étrangers l'un à l'autre, on pourra dire qu'il répugne essentiellement que ces deux mots puissent jamais aller ensemble! Ceci posé, je dis qu'il répugne essentiellement qu'un rouge puisse être gentilhomme. En effet quel est le démocrate qui a joui, à Québec, de la meilleure réputation, sous le rapport de la gentillesse, et sous tous les rapports généralement quelconques? N'est-ce pas THÉLESPHORE FOURNIER, écuyer, avocat? J'espère que personne ne le niera. Quand je parle de la réputation la meilleure,

il n'a pas besoin de s'en enorgueillir, car ce n'est pas encore à tomber à la renverse! Eh! bien donc, puisqu'il en est ainsi, moi qui le connais bien, je vais vous donner la mesure de sa gentillesse! Vous savez ces fameuses correspondances de l'*Observateur* signées *Un Avocat*, où le correspondant renouvelle d'anciennes calomnies dont le public connaît toute la fausseté, contre des jeunes gens qu'il ne peut atteindre, parce qu'ils sont connus par d'honorables antécédents; ce correspondant, c'est lui, THÉLESPHORE FOURNIER, écuyer, Avocat! C'est lui qui se prétend *gentilhomme* et qui, dans une correspondance *anonyme*, se plaint de ce qu'on l'attaque sous l'anonyme! C'est lui qui, sous de simples soupçons, attaque lâchement, calomnie clairement de jeunes gens qui ne font que commencer leur carrière, et cela parcequ'ils ont assez de jugement pour n'être pas démocrates! Et puisque c'est THÉLESPHORE FOURNIER qui agit de la sorte, lui l'orgueil de la démocratie, le plus noble de tous les démocrates passés, présents et futurs, on peut donc dire que la liaison des mots *gentilhomme* et *rouge* est un non sens; donc, ce n'est pas français!

Maintenant, si l'on est inquiet de savoir jusqu'à quel point je suis fondé à dire que c'est Téléphore Fournier qui signe *Un Avocat* dans l'*Observateur*, je réponds que je puis en donner des preuves! Si M. Fournier est surpris, je lui dirai qu'il n'y a rien de bien surprenant en cela; que, lorsqu'on veut garder un secret, on se *tail* et l'on se rappelle que *les murs eux-mêmes ont des oreilles pour entendre!*

BONNE OREILLE.

FAITS DIVERS.

CE QUE PEUT BOIRE UN BUVEUR.—On vient, dit le *Nouvelliste de Rouen*, de faire un curieux calcul, qui démontre par des chiffres jusqu'où peut aller l'usage, on pourrait dire l'abus des boissons alcooliques.

Un habitant de la commune de Douvrend (Seine-Inférieure), âgé de 75 ans, racontait qu'il avait bu, en moyenne, 75 centilitres d'eau-de-vie et quatre cafés par jour.

Cet homme désirait savoir:

1. Combien il a bu de litres d'eau-de-vie pendant sa vie?

2. Combien de cafés!

3. Combien il a payé aux cafetiers pour sa buvette, en comptant l'eau-de-vie prise en petits verres à 2 fr. le litre, et chaque café à 20 cent?

4. Enfin, combien de temps le moulin de la Carrière, hameau de Bailly en Rivière, qui est mu par un très petit volume d'eau, pourrait tourner avec tout le liquide que cet

individu à absorbé pendant soixante ans, sachant d'ailleurs qu'il a bu journellement pour ses repas 4 litres de cidre ?

Voici les réponses qui ont été faites à ces quatre questions :

1. Il a bu, pendant 60 ans, 16,425 litres d'eau-de-vie :

2. Il a bu, pendant 60 ans, 87,600 cafés ;

3. Il a payé aux cafetiers 50,000 fr.

En comptant 50 centilitres pour 4 cafés, je crois rester au-dessous de la vérité.

En conséquence, nous trouvons que cet individu a bu : 16,425 litres d'eau-de-vie, 10,950 litres de café, 87,600 litres de cidre ; total 114,975 litres de liquides.

Ainsi, le moulin de la Carrière, qui est mu par 1,736 litres d'eau à la minute, tournerait 1 heure 6 minutes 13 seconde avec le liquide que cet individu a consommé pendant 60 ans.

PARI D'UN NOUVEAU GENRE.—Le *Palladium* d'Oswego nous apprend qu'un nommé Gardner, de cette localité, s'est promené à pied sur le lac Ontario, pendant plus d'une heure sans se mouiller. Il était chaussé de petits bateaux, de la dimension d'une raquette canadienne, à l'aide desquels un marcheur expérimenté peut glisser rapidement sur la surface de l'eau, en se servant d'une longue canne en guise de gouvernail. Cette invention n'est nouvelle ni en Europe ni aux États-Unis : néanmoins, depuis que le *Palladium* d'Oswego a annoncé la chute d'un aérolithe de 75 pieds de diamètre, que les savants ont cherché en vain, les autres journaux ne reçoivent qu'avec méfiance les nouvelles qu'il publie. Le *Ledger* de Chicago, bien moins sujet à caution, annonce, de son côté, qu'un habitant de Wisconsin, inventeur de petites voiles qui s'attachent aux bras et qu'on peut tendre, régler et servir avec la plus grande facilité, a fait le pari de traverser en six heures le lac Michigan, en naviguant au taux de six milles à l'heure. Jusqu'à présent nul n'a tenu ce pari.—*Courrier des E.-U.*

VOITURE HISTORIQUE.—On attend prochainement à Paris la voiture qui a servi à Napoléon Ier. et à l'Impératrice Marie-Louise, et qui se trouvait dans le garde-meuble des ducs de Parme. Le prince Napoléon, pendant son voyage à Parme, ayant manifesté l'intention d'acheter cette voiture qui est fort grande et a plusieurs compartiments, la duchesse s'est empressée de lui offrir cette voiture pour le Musée des Souverains du Louvre.—*Abeille.*

GÂTEAUX A LA GLACE.—Le dernier numéro de l'*Edinburg Magazine* contient la recette suivante, qui nous paraît toute de saison pour le moment des glaces au gin-

gembre ou à la vanille. Ils les enveloppent dans une croûte de pâtisserie légère et les mettent au four ; la pâte cuit avant que les glaces fondent ; leur enveloppe empêche la chaleur de pénétrer jusqu'à elles. Les gastronomes du Céleste-Empire peuvent se procurer la double friandise de mordre dans une croûte brûlante et de se rafraîchir le palais au contact parfumé des glaces. Ce petit phénomène s'explique par certaines lois de l'inconductibilité de la chaleur."

On écrit de Stuttgart, à la *Gazette Autrichienne* :

"Un collégien de treize ans, transporté de haine contre l'empereur Napoléon, résolut de débarrasser le monde de cet auteur de la guerre d'Italie. Un beau matin, au lieu d'aller au collège, il prit le chemin de fer et partit pour Bruschsal et Carlsruhe, avec 20 florins dans sa poche, fruit de toutes ses petites économies. De là, il continua sa route à pied, passa le Rhin, et parvint, par le Palatinat bavarois, à la frontière de France, avec l'intention d'aller à Paris, et d'assassiner l'Empereur à peine de retour de Villafranca, comme Staps voulut, en 1809, assassiner à Schönbrunn Napoléon Ier. Mais à Weissenbourg, ville autrefois allemande, aujourd'hui française, la police française s'enquit d'où venait et où allait le jeune voyageur sans passe-port. Il avoua sans détour qu'il venait de Stuttgart et allait à Paris pour tuer l'empereur Napoléon, l'ennemi de l'Allemagne. Grâce à sa grande jeunesse, les autorités françaises ne virent là qu'une folle boutade d'enfant, et se contentèrent de le retenir prisonnier jusqu'à ce que son père à qui l'on avait écrit tout de suite, vint le réclamer. Aujourd'hui il est revenu à Stuttgart et continue de fréquenter le collège, dont il est un des meilleurs élèves et des plus intelligents."

ANECDOTES.

Un Juif résidant à Lyon perdit dernièrement une bourse, contenant environ 1,200 franc, il annonça cette perte dans les journaux suivant la coutume. Le lendemain il reçut cette lettre : Aimable Israélite, — c'est-moi qui ai trouvé vos 1,200 f. et vous pouvez les pleurer, car je ne vous les remontrai jamais. Je mène une vie de Sardanapale. Voici le contenu de mon déjeuner et de mon dîner aujourd'hui, (Il donne un détail de ses deux repas.) Je continuerai de vivre ainsi, gracieux Hébreux, jusqu'à ce que vos 1,200 fr. soient épuisés, et je terminerai, en prenant un verre de vin à votre santé.

Une jeune personne se querellait avec une vieille ; celle-ci l'appela Catin ; la jeune lui riposta, en l'appellant vieille sorcière.— Tu trouves donc, reprit la vieille, que j'ai diviné.

—Un homme, étant tombé du haut d'une échelle en bas sans se faire mal, quelqu'un lui dit : Dieu vous a fait une belle grâce. Comment, dit-il m'a fait une belle grâce ! il ne m'a pas fait grâce d'un seul échelon.

—Un père avait ses raisons, pour ne pas exagérer devant sa fille, le bonheur du mariage. Celle qui prend mari, disait-il, fait bien ; mais fait mieux celle qui n'en prend pas. Mon père, répondit la doucette, faisous bien, fera mieux qui pourra.

—Une jeune dame était à confesse à un religieux. Ce confesseur, après lui avoir fait plusieurs questions, relatives à la confession, parut désirer connaître celle qui se confessait ; il lui demanda son nom. La dame ne voulant point satisfaire cette curiosité déplacée, lui répondit : Mon père, mon nom n'est point un péché.

—Un malheureux passant, sur qui il était tombé quelques morceaux de tuile du haut d'une maison dont on réparait le toit, lançait, pour se venger, des pierres au premier étage, n'ayant pas, disait-il la force de les jeter plus haut.

—Un barbier, grand babillard, demandait à quelqu'un comment il voulait qu'on lui fit le poil. Sans dire mot, répondit celui-ci.



AVIS.

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un Collecteur passera chez les abonnés de Québec.

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, franco.

On s'abonne en s'adressant à G. R. GRENIER, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No. 266. Prix de l'abonnement \$1 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.